



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

Papeete, le 9 mars 2018

Le Haut-commissaire communique

La fin de la grève générale et des manifestations qui se sont déroulées dans un contexte pré-électoral ne m'autorise pas de nombreux et denses commentaires ; toutefois, j'en ferai un que le moment commande, tant il est exempt de tout parti-pris et a pour seul but de rendre publiques les félicitations que j'adresse aux policiers :

Dans une crise sociale il y a toujours les motifs de fond qui peuvent l'expliquer et les facteurs d'aggravation qui peuvent l'envenimer ou la dénaturer.

Parmi ces facteurs d'aggravation, l'Histoire des manifestations de rue, que de nombreux exemples nourrissent, a montré combien il est aisé de désigner le comportement excessif des forces de l'ordre qui, en répondant dans leur droit à des provocations minoritaires, sont injustement accusées d'avoir changé durablement la nature du conflit en créant des mouvements de foule en solidarité aux plus excités.

Certes, la nature des agissements de quelques-uns, dont le courage est parfois soutenu par l'alcool ou par des considérations externes aux motifs de la manifestation, justifie parfois une intervention sans concession lorsque l'intégrité physique est en jeu, à commencer par celle des policiers et des gendarmes.

Au sortir de la crise que nous venons de traverser et de son paroxysme qui s'est exprimé, hier, à l'Assemblée de la Polynésie française, je souhaite publiquement louer le professionnalisme, la retenue et la mesure qui ont caractérisé l'intervention des effectifs de la sécurité publique engagés et de son directeur Mario Banner qui, dans le droit fil des instructions précises que j'ai données, ont su préserver l'essentiel sans servir de motif ou de prétexte à un détournement et à une radicalisation du conflit. C'est bien dans le même esprit que je n'ai pas souhaité engager les effectifs de gendarmerie mobile, en réserve, que j'avais demandés au colonel Frédéric Boudier.

L'intégrité physique des élus a été préservée de même, d'ailleurs, que l'espace des délibérations et des votes ; c'était le but et aucune dégradation grave n'a été perpétrée. En ces circonstances exceptionnelles, je sais gré aux élus Polynésiens qui étaient présents dans l'hémicycle d'avoir su garder leur sang-froid et leur dignité en ignorant les provocations.

Sans la moindre ambiguïté, je condamne fermement les comportements excessifs et irresponsables qui ont été observés. A cet égard, il appartiendra à l'autorité judiciaire de procéder aux poursuites qu'elle jugera opportunes et au recueil des plaintes des personnes physiques ou morales qui en souhaiteraient le dépôt.

Pour le bien du territoire, je me réjouis du calme recouvré et de l'apaisement qui sied aux expressions démocratiques que suggèrent une campagne électorale et un scrutin majeur pour la Polynésie française.

René BIDAL

Contact Presse

communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr

www.polynesie-francaise.pref.gouv.fr